



**HAL**  
open science

## Sociologie des élu.e.s du Pays de Bitche

Fabien Hein

► **To cite this version:**

Fabien Hein. Sociologie des élu.e.s du Pays de Bitche. [Rapport de recherche] Labex DRIIHM; Observatoire Hommes-Milieus "Pays de Bitche". 2018, pp.11. hal-03222500

**HAL Id: hal-03222500**

**<https://hal.science/hal-03222500>**

Submitted on 10 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HEIN, Fabien. 2018. *Sociologie des élu.e.s du Pays de Bitche*. Note de synthèse, ANR-11-LABX-0010, 11 pages.

*“Ce travail a été réalisé dans le cadre de l’OHM « Pays de Bitche » et a bénéficié d’une aide de l’État gérée par l’Agence Nationale de la Recherche au titre du LabEx DRIIHM, programme “Investissements d’avenir” portant la référence ANR-11-LABX-0010”*

### **Contexte et méthode**

---

L’un des objectifs de l’OHM consiste à établir un socle de connaissances sur le PdB. Pour cela, nous avons tout d’abord lancé une enquête par questionnaires auprès des habitants pour mesurer leur degré d’attachement au territoire. Une partie en a été présentée ici même l’an dernier. En parallèle, nous avons également lancé une enquête visant à mieux connaître les élus locaux du territoire. C’est ce que je propose de vous présenter, partiellement, ce matin. Pour commencer, il faut savoir qu’il existe fort peu de travaux académiques proposant une sociologie des élus des communes. Ce qui est d’autant plus curieux que la France compte près de 500 000 élus.

Nous avons souhaité interroger l’ensemble des 46 maires des communes du PdB. Nous avons essuyé quelques refus, certains maires nous ont fait faux bond, d’autres ont préféré déléguer à leurs adjoints, mais la majeure partie d’entre eux a joué le jeu. L’enquête a été réalisée en 2017 par une équipe de trois personnes. Deux étudiantes de Sciences-Po, dont Manon Brack que je salue et remercie, et moi-même. Nous avons réalisé 41 entretiens semi-directifs. Et nous avons glané des informations complémentaires avec l’aide d’Emmanuelle Fischer, que je salue et remercie également, qui nous a permis de dresser le profil sociologique de l’ensemble de ces élus.

### **Profil sociologique sommaire**

---

Sans surprise, l’échantillon compte 46 hommes pour 2 femmes. La moyenne d’âge globale atteint 59 ans. La tranche d’âge la plus représentée se situe entre 60 et 69 ans. 81% des maires ont plus de

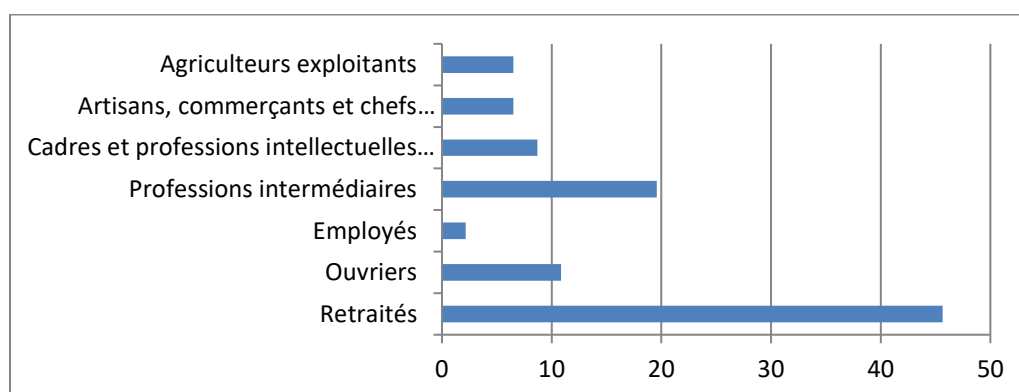
50 ans. Données équivalentes aux données nationales. La fonction de maire reste invariablement dominée par les hommes de plus de 50 ans.

### **CSP**

---

La catégorie socioprofessionnelle la mieux représentée de l'échantillon est celle des retraités qui occupe presque la moitié des mandats de maires. Les professions intermédiaires (instituteurs, techniciens, agents de maîtrise...) arrivent en seconde position avec près de 20% des mandats. Cette surreprésentation des retraités renvoie immédiatement à la question du temps disponible. Le temps est un enjeu déterminant pour occuper la fonction de maire. Un maire doit être présent sur le terrain municipal. Répondre tant bien que mal aux attentes de ses administrés. Et en parallèle, il doit aussi être présent dans l'arène intercommunale compte tenu de l'important transfert de compétences opéré récemment avec la loi NOTRe. Ce qui implique un surcroît de réunions parfois difficilement compatible avec une vie professionnelle et familiale.

*Figure 1-Catégories socioprofessionnelles des élus du PdB*

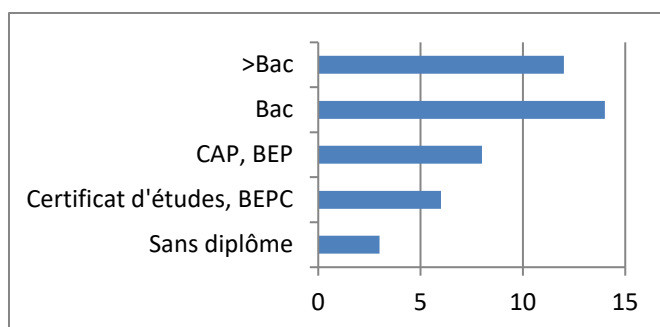


### **Diplômes**

---

Il faut noter que les élus de l'échantillon sont plutôt diplômés. Plus de 60% d'entre eux ont un diplôme équivalent ou supérieur au bac. Voilà ce que l'on peut dire de manière très sommaire pour introduire les premiers résultats de l'enquête. A partir de quoi, se pose une première question importante.

Figure 2-Niveau de diplôme des élus du PdB



### **Représentativité sociale**

---

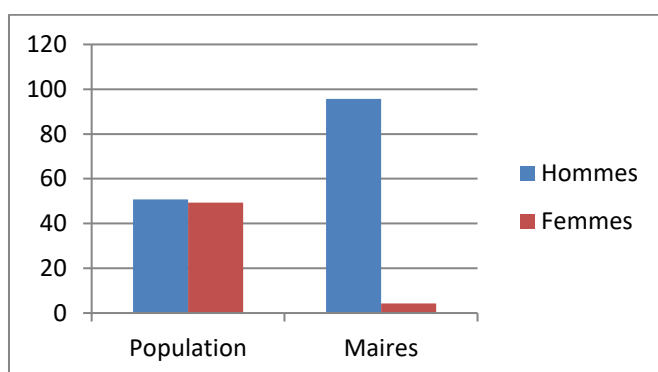
Les élus locaux représentent-ils le corps social dans sa diversité au PdB ? Le jeu électoral ne vise pas nécessairement à aboutir à une représentation parfaite du corps social, mais les élus sont supposés représenter ce corps social dans sa diversité. Ce qui a des conséquences concrètes dans la vie quotidienne. On sait que les catégories de pensée et d'action sont très fortement structurées par les conditions d'existence des individus, et donc par leur âge, par leur sexe, par leur catégorie socioprofessionnelle, par leurs niveaux de diplômes, etc. Il faut donc procéder à des comparaisons.

### **Répartition par sexe**

---

Concernant le genre, on dénombre légèrement plus d'hommes que de femmes dans le PdB, mais en comparaison avec les élus, l'écart est totalement disproportionné. En France, la représentativité des femmes au poste de maire est de l'ordre de 10%. Dans le PdB, elle atteint à peine 4%.

Figure 3-Répartition par sexe (en %)



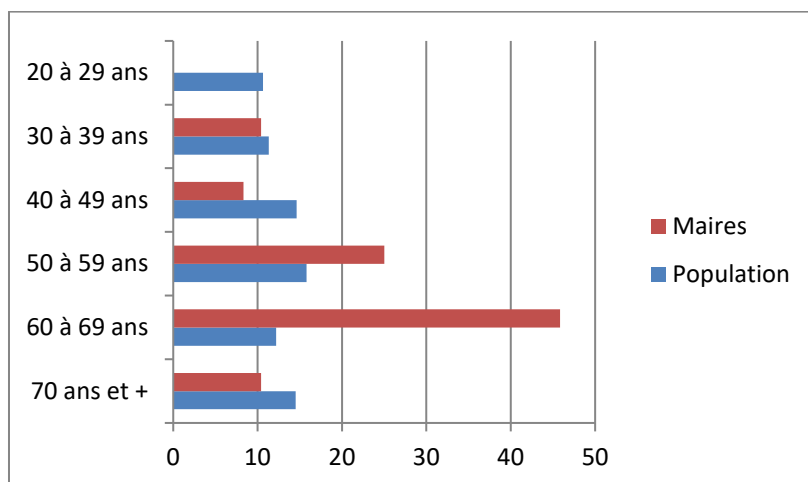
### **Répartition par âge**

---

Du point de vue de l'âge de la population, la tranche d'âge la plus importante est occupée par les plus de 50 ans. C'est le cas également pour les maires comme on l'a vu précédemment. On remarque une

surreprésentation de la tranche des 50-59 ans et surtout de la catégorie des 60-69 ans qui est trois fois plus représentée que la population de la même tranche d'âge. En revanche, les maires sont sous représentés dans la tranche des moins de 50 ans. On observe donc là aussi un fort déséquilibre en matière de représentativité.

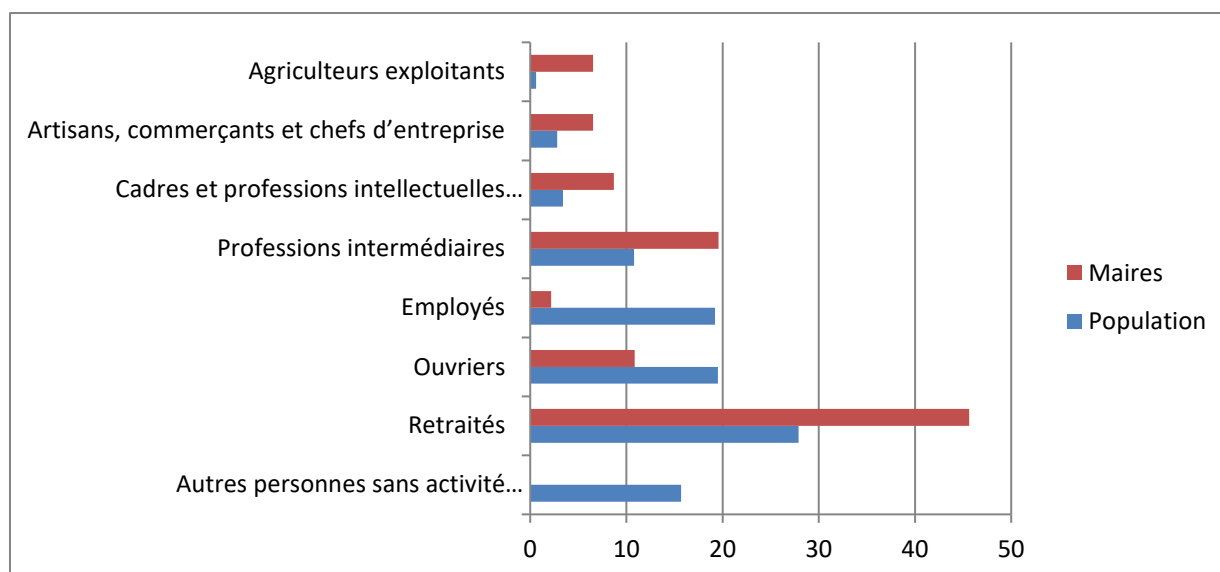
Figure 4-Répartition par âge (en %)



### Répartition par CSP

Examinons pour finir les CSP. Le graphique indique que la population active du PdB se caractérise par une surreprésentation des retraités, puis des employés et des ouvriers. Les maires sont quant à eux assez nettement sous représentés dans la catégorie Employés et Ouvriers. En revanche, ils surreprésentés dans toutes les autres CSP. Notamment dans les catégories Professions intermédiaires et Cadres et professions intellectuelles. Il faut aussi remarquer que les maires sont nettement plus nombreux que la population dans la catégorie Agriculteurs. C'est l'effet d'une tradition. Les maires agriculteurs ont longtemps été surreprésentés en France compte tenu de l'importance numérique des communes rurales en France (55% des communes comptent aujourd'hui moins de 500 habitants et 86% moins de 2 000 habitants). En 1983, 45% des maires de France (13 000 personnes) étaient agriculteurs. Ce chiffre s'est littéralement effondré pour passer à 5 600 (25%) en 2012. Soit une variation de près de 60% liée au déclin de cette profession.

Figure 5-Répartition par CSP (en %)



Par ailleurs, les catégories Artisans, commerçants ainsi que Cadres et professions intellectuelles ont elles aussi toujours été de gros viviers d'élus locaux. C'est moins le cas aujourd'hui, puisqu'à elles deux (même si elles sont surreprésentées par rapport à la population) ces catégories représentent à peine 15% de l'échantillon. On observe que de nouvelles CSP prennent le pas sur celles qui tenaient les mairies auparavant. Notamment celle des Professions intermédiaires qui tendent à mettre en valeur des compétences et des savoir-faire gestionnaires spécifiques. Compétences qui s'avèrent de plus en plus indispensables pour administrer les municipalités, sous l'effet de la décentralisation et du développement de la coopération intercommunale.

### ***Ancienne profession des retraités***

---

Il est à ce titre intéressant de considérer la profession occupée par les retraités de l'échantillon avant la retraite. On observe que les catégories les plus représentées sont précisément celles des Professions intermédiaires et des Employés pour plus de 60% de l'échantillon. Catégories qui regroupent des professions administratives de la fonction publique, des enseignants, des agents de la Poste, d'EDF ou des banques. Des professions qui forment peu ou prou à la complexité administrative et qui offrent quelquefois des possibilités d'aménagement du temps de travail permettant l'engagement dans un mandat électoral. C'est le cas également des gendarmes et des militaires qui, atteignant l'âge de la retraite relativement tôt par rapport à la moyenne, disposent de temps et de compétences pour s'engager en politique. La fonction publique, quoi qu'on en dise, offre un terrain de formation important pour préparer à l'exercice du pouvoir.

## Synthèse

---

En résumé, si l'on accepte l'idée que l'appartenance sociale détermine fortement les représentations et donc les décisions, on peut dire que la population est assez mal représentée dans sa diversité au PdB. A tout le moins, cette représentation apparaît très déséquilibrée. Le passage de l'élection de maire à la représentation effective des citoyens ne va pas de soi. Loin de là. C'est un travail permanent. Dans un premier temps, il s'agit de prendre conscience des effets de sa position sociale sur les prises de décision. Dans un second temps, il s'agit de prendre en compte d'autres catégories d'intérêts que la sienne ou celles de son groupe social d'appartenance. Se pose ainsi la question de savoir si les élus ont les capacités, le temps, ou simplement la volonté de réaliser un tel travail ? Je vais tenter d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions en m'appuyant sur deux exemples.

### *Les élus et la démocratie participative*

---

Lors de nos entretiens avec les élus, nous leur avons demandé s'ils étaient sensibles à la mise en place de dispositifs favorisant la démocratie participative (associations, citoyens, entreprises). Plus de la moitié des élus de l'échantillon (53%) déclare n'avoir aucune affinité pour la démocratie participative. Un peu moins de la moitié (47%) se déclare quant à elle sensible à cette notion. Toutefois, à bien y regarder, il semble y avoir une confusion entre démocratie participative et information. Certains élus semblent penser que la démocratie participative se résume à de l'écoute et à des réunions d'informations. D'autres estiment que prendre appui sur le conseil municipal est précisément de la démocratie participative. Ou que le bulletin communal est un dispositif de démocratie participative. Ils n'imaginent pas qu'il s'agit d'un exercice partagé du pouvoir avec les citoyens. En réalité, la majeure partie des élus estime qu'un maire doit appliquer le programme pour lequel il a été élu. Illustrations.

*« Ah ben moi je pense que dans les villages comme les nôtres tous les bons conseils... chacun peut donner son avis tout ça, c'est bienvenu, mais je pense qu'à un moment donné il faut quand même... Je pense qu'il faut laisser travailler les élus. Tous les cinq ans quand les mandats arrivent au bout, tout le monde peut se présenter parce que faire de la... comment vous appelez ça déjà ? ».*

*« Pour moi c'est un écran de fumée clair net et précis. D'un côté on veut une démocratie participative et de l'autre côté on veut des élus locaux. Appelons un chat un chat, les élus locaux c'était une démocratie participative. Quand nos administrés n'étaient plus d'accord ben, fin du mandat, tu dégages ! Donc on faisait déjà la démocratie participative ».*

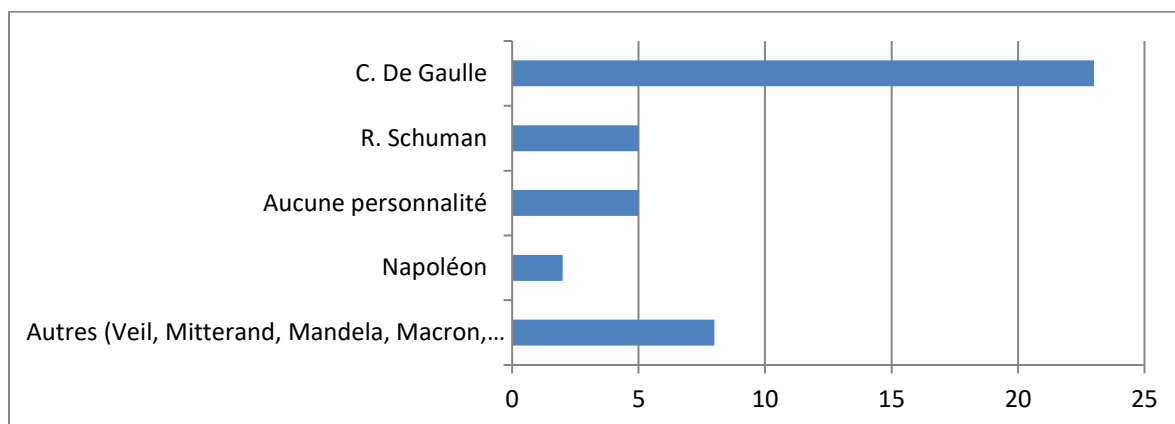
A cette date, l'unique forme de démocratie participative active que l'on puisse observer au PdB est celle d'un budget municipal participatif. Les habitants d'un village décident collectivement d'un investissement. A quoi il faut ajouter un plan paysage participatif mis en oeuvre par l'ancienne comcom de Rohrbach en 2016.

## Analyse

---

Si vous creusez un peu, il apparaît que la majeure partie des élus ont pour référence politique le Général de Gaulle. L'incarnation même du chef. C'est loin d'être anodin. Cette référence historique semble structurer profondément les mentalités et les représentations. Ce qui explique sans doute l'attachement des élus à la démocratie représentative plutôt que participative.

Figure 6-Personnalités politiques de référence (en %)



## Les élus et la prospective

---

Nous avons également demandé aux élus de se livrer à un exercice de prospective. A savoir imaginer le PdB dans 10, 20, 30 ans. Curieusement, la majeure partie des élus a botté en touche. Avec des formules du type :

*« Je ne suis pas visionnaire ».*

*« Pfff, il y a des choses, il y a plein de choses. ».*

*« Je suis quelqu'un de... j'aime bien voir plus loin, j'aime bien avoir des projets d'avenir, donc voilà, je veux voir le Pays de Bitche d'une manière positive. Après voilà, c'est tout ce que je peux dire, je vois pas... ».*

*« Non franchement, j'en ai aucune idée ».*

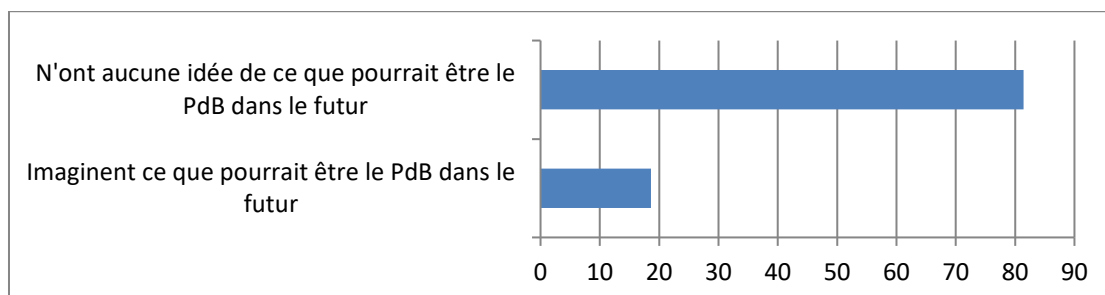


## ***Une difficulté à se projeter***

---

En réalité, comme on peut le voir sur le graphique, plus de 80% des élus peinent à se représenter ce que pourrait être le PdB dans le futur.

*Figure 7-Les élus et la prospective (en %)*



## ***Analyse***

---

Il s'avère que la majeure partie de ces élus mobilise un registre fataliste pour annoncer la fin programmée du territoire. Registre qui comprend plusieurs catégories : baisse démographique, vieillissement de la population, emploi et attractivité du territoire, enclavement du territoire, désert médical, manque de structures hôtelières, déficit d'argent public, inefficacité de la comcom, mentalité des élus, mentalité des habitants. En gros, un fatalisme dû pour l'essentiel à des causes externes.

## ***Le recours aux causes externes***

---

L'interprétation du réel par des causes externes constitue le terreau de la résignation. Cela traduit également une incapacité à vouloir agir concrètement sur le réel. Comme cela traduit une incapacité à vouloir comprendre les réalités de son territoire autrement qu'à travers le prisme de sa propre grille d'analyse. Je prends un exemple parmi d'autres. Il s'agit d'un élu qui voyage fréquemment à travers le monde, qui est totalement gagné aux nouvelles technologies (un citoyen enthousiaste du « nouveau monde » autrement dit) qui parle ainsi de ses collègues élus et de ses concitoyens :

*« On est face à des gens qui mutent à la vitesse d'un escargot ».*

En gros, si nous en sommes là, c'est à cause des autres. « C'est la faute à la société » auraient dit Cabu ou Wolinski. Exemple typique d'un élu qui semble incapable de prendre en compte d'autres catégories d'intérêts que la sienne ou celles de son groupe social d'appartenance.

## **Imaginer les scénarios du futur**

---

En réalité, peu d'élus (moins de 20%) semblent avoir une vision relativement affirmée pour le futur du territoire. Dans ce cas, les catégories « développement touristique » et « emploi » reviennent le plus fréquemment. Deux exemples.

*« Je pense qu'on a vraiment une carte à jouer parce qu'on a quand même une population qui est extrêmement motivée, dynamique, travailleuse, compétente et qui a ce bilinguisme en soi. Donc je pense qu'on a une belle carte à jouer. Je vois plein de petites entreprises avec cinq dix ou quinze salariés plutôt qu'une grosse PME de 500 personnes comme il y a 20 ans. Je crois que c'est fini ça ».*

*« Il faut un peu d'économie, il faut du tourisme, il faut attirer des gens mais il faudrait pas non plus que le Pays de Bitche devienne une grosse zone économique. La nature qu'on a autour de nous, les habitants, c'est aussi ça le Pays de Bitche. Il faut arriver à faire aimer le Pays de Bitche aux gens de l'extérieur. Il faudrait garder l'âme du Pays de Bitche mais en même temps trouver l'astuce de se développer sans dénaturer le Pays de Bitche et surtout garder nos jeunes. On va pas devenir une zone industrielle, c'est ça pas l'image que j'ai du Pays de Bitche. L'image, c'est la nature. Garder notre Nature ».*

## **Les relations hommes-milieux**

---

Ce dernier propos me conduit au sujet qui motive précisément l'existence de l'OHM PdB. A savoir les relations hommes-milieux. La majeure partie des élus n'y semble pas très sensible. Pour eux, le développement économique semble primer sur tout le reste. C'est ainsi qu'un grand nombre d'élus estime devoir gérer le territoire comme une entreprise au seul bénéfice de l'économie et de l'emploi. En résumé, l'idée dominante consiste à multiplier les zones commerciales, à attirer les entreprises et à favoriser le trafic automobile. Avec un sentiment assez mitigé pour les considérations écologiques, qui, aux yeux de beaucoup, apparaissent souvent comme une entrave à l'idée qu'ils se font du développement. Je cite quelques propos.

*« Souvent les lois de protection de la nature sont bien plus importantes que celles qui protègent l'humain... Les principes d'écologie sont forts, le respect de l'environnement aussi, etc. Mais faut pas pousser trop loin ».*

*« Vous savez cette histoire d'orchidée qu'on avait sur la zone et tout ça. Cette histoire a retardé le projet de la zone commerciale. Mais vraiment, on avait déjà des investisseurs qui voulaient implanter des magasins et tout ça, ils sont repartis ».*

*« Je suis pas dans la vision de certains fonctionnaires qui disent qu'il faut préserver le poumon vert. On a pas le droit de détruire notre environnement, je suis totalement d'accord, mais d'un autre côté, l'humain a encore sa place au Pays de Bitche. Il ne faudrait pas que la nature prenne le dessus par rapport à l'habitant ».*

La théorie du « en même temps » semble avoir beaucoup d'adeptes parmi les élus du PdB. Mais cet art consommé de l'équilibre est, on le sait, surtout un habillage visant à masquer les déséquilibres et

les impensés. Il se trouve notamment une poignée de voix dissonantes qui s'élève contre cette logique de la croissance à tout crin. Deux exemples.

*« On nous sert toujours les mêmes salades. Il faudrait désenclaver le Pays de Bitche. On fera des routes encore plus larges. On contournera nos villages dans lesquels il n'y aura plus aucune activité. Et puis quoi ? On aura foutu en l'air une partie du massif forestier, notre patrimoine naturel. Parce qu'on a pas les moyens de faire des tunnels comme en Suisse. Et on sera content, on aura dépensé beaucoup d'argent public. Et le transit international continuera de préférer passer par le PdB plutôt que d'emprunter l'autoroute entre Strasbourg et Sarreguemines pour éviter le péage ».*

*« Il faudrait pas que le PdB se laisse rogner par le monde agricole qui a tendance à s'agrandir, à détruire nos haies, à mettre des drainages, à empiéter sur les bords des communes. Voilà, il faudrait qu'on soit assez strict pour préserver un peu de biodiversité ».*

### **Conclusion**

---

Se pose la question de l'acceptation des limites et de la conservation du capital naturel face aux logiques économiques toujours plus féroces, toujours plus concurrentielles et toujours plus mortifères. De toute évidence, la crise écologique n'est pas un enjeu central aux yeux des élus locaux. La meilleure preuve en est que le terme « transition » n'apparaît dans la bouche d'aucun élu. Pourtant, cette crise écologique appelle une réforme profonde et soutenue des sociétés humaines. En attendant, le climat se réchauffe, l'environnement se dégrade, les ressources se raréfient. La pente est clairement celle de l'autodestruction. A première vue, le PdB paraît relativement épargné par ces phénomènes. On y trouve, par exemple, des tourbières et des forêts remarquables qui séquestrent le carbone et rendent un service énorme (et gratuit) aux humains. Mais est-ce une raison pour accepter de voir le trafic automobile augmenter de 2% chaque année dans le PdB ? Les élus locaux sont en première ligne pour maintenir les fondamentaux de notre société : santé, alimentation, transport, gestion des ressources vitales, énergie, habitat. L'échelle locale offre un espace où les initiatives sociales, écologiques et démocratiques restent possibles. Le maire est probablement le dernier personnage politique à ne pas trop souffrir de la défiance que les électeurs nourrissent à l'endroit de leurs élus. Un territoire comme le PdB (au même titre que les autres territoires) a un rôle capital à jouer pour contribuer à la transition. Pourquoi ? C'est un fait, les transformations structurelles les plus importantes de ces dernières décennies sont liées aux crises écologiques. Mais ces transformations ont aussi à voir avec la montée en puissance des territoires. Et un territoire, c'est quoi ? C'est le produit d'un espace et d'un pouvoir. En tant qu'espaces, les territoires se trouvent soumis aux forces des marchés, aux flux de capitaux, de biens, de services et de personnes. Les territoires sont en prise avec ces flux. Et ils disposent toujours d'un degré d'autonomie dans leurs décisions, dans leurs relations (verticales et horizontales) avec les autres territoires. Un territoire peut se définir de plusieurs manières. Topographiquement, fonctionnellement, administrativement... Mais il reste toujours un espace politisé. Où un groupe

humain confère à un autre groupe humain une autorité légale pour agir. Dans ces conditions, il n'est plus question d'attendre que les idées viennent de Paris. L'heure n'est plus à la résignation. Il s'agit d'être source de propositions. Pour l'essentiel, la transition est un chantier ouvert ou tout reste à inventer. Plutôt que de le voir comme une catastrophe, il serait certainement plus utile de le voir comme une chance. Une occasion pour repenser l'articulation entre systèmes naturels et systèmes humains. Ce qui suppose un récit commun positif et des institutions robustes. Ce sont les dynamiques territoriales portées par les citoyens et les élus qui permettront de dépasser le pessimisme ambiant. Le PdB pourrait devenir un laboratoire à ciel ouvert pour expérimenter des manières de faire et de penser qui feront vraiment la différence dans le futur.